

RCS : ANGERS  
Code greffe : 4901

Documents comptables

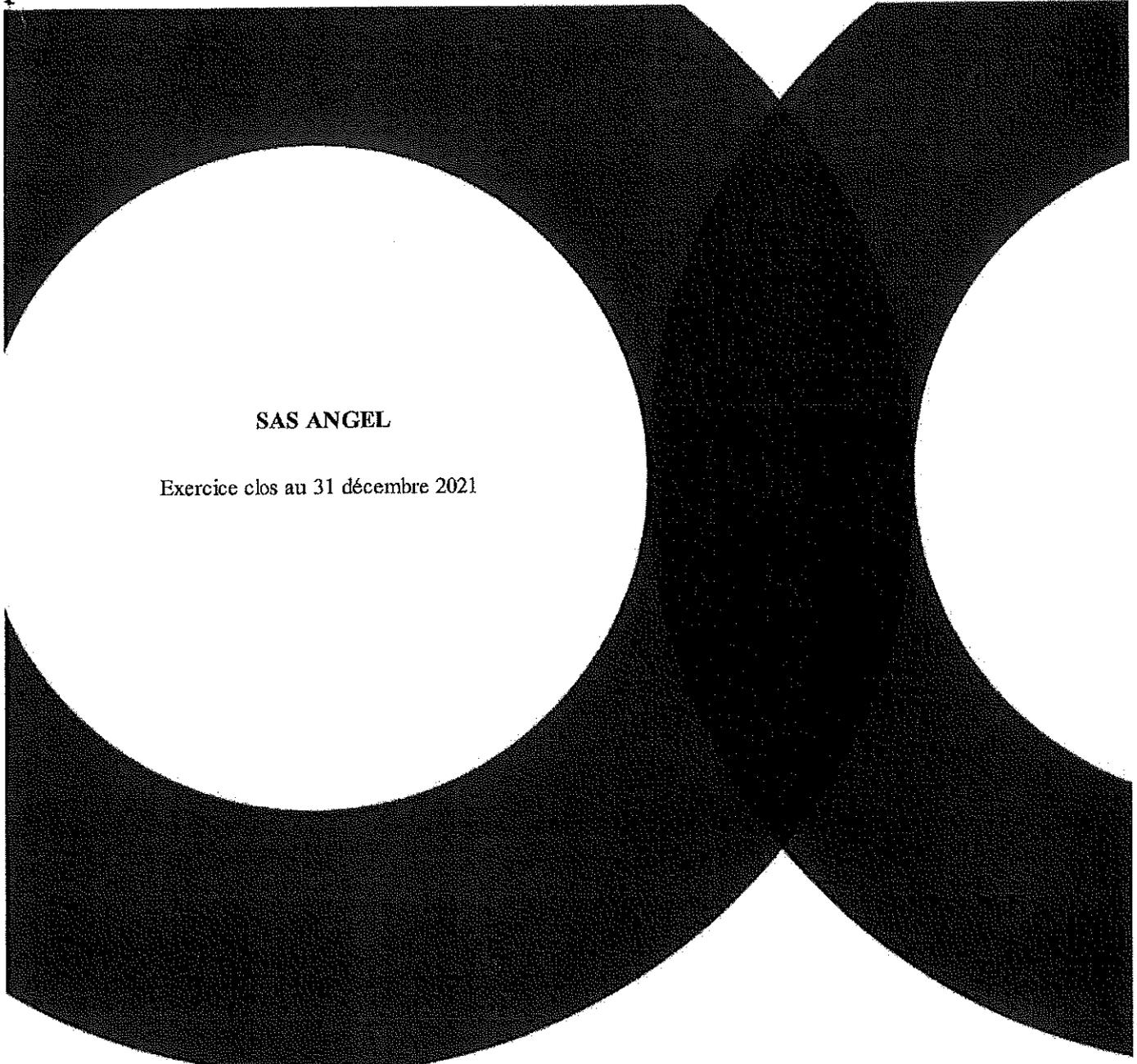
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANGERS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 01027  
Numéro SIREN : 499 368 553  
Nom ou dénomination : ANGEL

Ce dépôt a été enregistré le 27/09/2022 sous le numéro de dépôt 14551



**SAS ANGEL**

Exercice clos au 31 décembre 2021

**COMPTES ANNUELS**

**orcom**

Expertise Comptable Audit & Conseil

31 décembre 2021 - 12 mois

SAS ANGEL

orcom

## Bilan Actif

		31/12/2021			31/12/2020	
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé ( I )						
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions brevets droits similaires		5 600,00	5 600,00			
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances et acomptes						
ACTIF IMMOBILISE	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>					
	Terrains		500 000,00		500 000,00	500 000,00
	Constructions		3 550 428,55	1 750 069,66	1 800 358,89	1 932 282,88
	Installations techniques, mat. et outillage indus.		3 073 121,42	2 784 705,24	288 416,18	340 678,55
	Autres immobilisations corporelles		320 399,18	215 443,81	104 955,37	129 936,57
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
	Participations évaluées selon mise en équival.					
	Autres participations					
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières		850,00		850,00	350,00	
<b>TOTAL ( II )</b>		<b>7 450 399,15</b>	<b>4 755 818,71</b>	<b>2 694 580,44</b>	<b>2 903 248,00</b>	
ACTIF CIRCULANT	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>					
	Matières premières, approvisionnements		1 335 416,51		1 335 416,51	1 068 148,80
	En-cours de production de biens		889 845,01		889 845,01	974 475,75
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis		247 444,99		247 444,99	234 975,59
	Marchandises					
	Avances et Acomptes versés sur commandes					
	<b>CREANCES (3)</b>					
	Créances clients et comptes rattachés		626 453,59		626 453,59	93 793,46
	Autres créances		144 083,63		144 083,63	149 105,34
Capital souscrit appelé, non versé						
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>						
<b>DISPONIBILITES</b>		501 627,06		501 627,06	228 182,04	
Charges constatées d'avance		4 470,69		4 470,69	2 857,30	
<b>TOTAL ( III )</b>		<b>3 749 341,48</b>		<b>3 749 341,48</b>	<b>2 751 538,28</b>	
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler ( IV )					
	Primes de remboursement des obligations ( V )					
	Ecart de conversion actif ( VI )					
<b>TOTAL ACTIF ( I à VI )</b>		<b>11 199 740,63</b>	<b>4 755 818,71</b>	<b>6 443 921,92</b>	<b>5 654 786,28</b>	
(1) dont droit au bail						
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				850,00	350,00	
(3) dont créances à plus d'un an						

## Bilan Passif

		31/12/2021	31/12/2020
<b>Capitaux Propres</b>	Capital social ou individuel	4 000 000,00	4 000 000,00
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	200 000,00	200 000,00
	Ecarts de réévaluation		
	<b>RESERVES</b>		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(130 591,13)	(414 223,36)
	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>487 424,47</b>	<b>283 632,23</b>
Subventions d'investissement	67 361,84	71 945,17	
Provisions réglementées			
	<b>Total des capitaux propres</b>	<b>4 624 195,18</b>	<b>4 141 354,04</b>
<b>Autres fonds propres</b>	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	<b>Total des autres fonds propres</b>		
<b>Provisions</b>	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	<b>Total des provisions</b>		
<b>DETTES (1)</b>	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		22 272,54
	Emprunts et dettes financières divers (3)	953 631,60	956 076,00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		588,86
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	742 923,64	389 731,68
	Dettes fiscales et sociales	123 171,50	144 763,16
	<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits constatés d'avance (1)			
	<b>Total des dettes</b>	<b>1 819 726,74</b>	<b>1 513 432,24</b>
Ecarts de conversion passif			
	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>6 443 921,92</b>	<b>5 654 786,28</b>
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	487 424,47	283 632,23
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 819 726,74	1 512 843,38
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
(3)	Dont emprunts participatifs		

## Compte de Résultat

1/2

				31/12/2021	31/12/2020
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	11 318,47		11 318,47	18 859,31
	Production vendue (Biens)	3 796 053,43	4 950 317,96	8 746 371,39	6 926 636,02
	Production vendue (Services et Travaux)	2 283,00		2 283,00	732,00
	<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>3 809 654,90</b>	<b>4 950 317,96</b>	<b>8 759 972,86</b>	<b>6 946 227,33</b>
	Production stockée			(72 161,34)	(303 164,53)
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			6 473,26	3 000,00
	Autres produits			13,57	46,15
		<b>Total des produits d'exploitation (1)</b>			<b>8 694 298,35</b>
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			2 090,00	
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements			6 267 925,82	3 951 855,97
	Variation de stock			(267 267,71)	(26 426,31)
	Autres achats et charges externes			895 564,44	975 987,57
	Impôts, taxes et versements assimilés			111 457,54	159 143,77
	Salaires et traitements			665 830,02	726 385,70
	Charges sociales du personnel			211 273,20	194 700,50
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			227 569,38	262 014,53
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
- sur immobilisations					
- sur actif circulant					
Dotations aux provisions					
Autres charges			3,00	2,55	
	<b>Total des charges d'exploitation (2)</b>			<b>8 114 445,69</b>	<b>6 243 664,28</b>
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>579 852,66</b>	<b>402 444,67</b>

## Compte de Résultat

2/2

		31/12/2021	31/12/2020
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>579 852,66</b>	<b>402 444,67</b>
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	2 594,97	1 495,30
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>Total des produits financiers</b>	<b>2 594,97</b>	<b>1 495,30</b>
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	103 824,31	87 673,11
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>Total des charges financières</b>	<b>103 824,31</b>	<b>87 673,11</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>(101 229,34)</b>	<b>(86 177,81)</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>		<b>478 623,32</b>	<b>316 266,86</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		3 687,07
	Sur opérations en capital	11 083,33	4 583,33
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>11 083,33</b>	<b>8 270,40</b>
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		40 762,26
	Sur opérations en capital	2 282,18	142,77
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>2 282,18</b>	<b>40 905,03</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>8 801,15</b>	<b>(32 634,63)</b>
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES			
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>8 707 976,65</b>	<b>6 655 874,65</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>8 220 552,18</b>	<b>6 372 242,42</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>487 424,47</b>	<b>283 632,23</b>

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
- (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
- (3) dont produits concernant les entreprises liées
- (4) dont intérêts concernant les entreprises liées

## Faits caractéristiques

### Crise sanitaire

La crise sanitaire liée au COVID 19 et la promulgation de l'Etat d'urgence sanitaire par la Loi n°2020-290 du 23 mars 2020 ne constituent pas des événements conduisant l'entité à remettre en cause le caractère approprié de la convention de continuité d'exploitation pour l'établissement des comptes annuels clos au 31/12/2021.

Néanmoins, en l'absence de visibilité sur l'évolution de l'évènement COVID 19 et de ses conséquences sur la baisse de son chiffre d'affaires et de l'évolution du crédit client et du crédit fournisseur, la société a pu bénéficier de la mise en place du chômage partiel.

### Evènement post clôture

L'impact du conflit armé entre l'Ukraine et la Russie, qui a débuté le 24 février 2022, apparaît à ce jour limité à la seule évolution des prix de l'énergie et des matières premières en France, la Société n'ayant pas d'exposition directe et indirecte en Ukraine et en Russie.

## Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général (PCG) homologué par arrêté du 26 décembre 2016 et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Le bilan de l'exercice présente un total de **6 443 922** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **8 707 977** euros et un total **charges** de **8 220 552** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **487 424** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2021** et finit le **31/12/2021**.  
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie

## Règles et Méthodes Comptables

du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Concessions, logiciels et brevets : 5 ans
- \* Constructions : suivant méthode par décomposition
- \* Agencements des constructions : 10 à 30 ans
- \* Installations techniques : 5 à 10 ans
- \* Matériel et outillage industriels : suivant méthode par décomposition
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 à 20 ans
- \* Matériel de transport : 5 ans
- \* Matériel de bureau : 4 ans
- \* Matériel informatique : 4 ans
- \* Mobilier : 4 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

### Stocks et en cours

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, ainsi que les amortissements des biens concourants à la production.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme

## Règles et Méthodes Comptables

énoncé.

### Créances

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

### Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

## Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice			Valeurs brutes au 31/12/2021
		Réévaluations	Acquisitions	Diminutions Virt p.à p. Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>					
Frais d'établissement et de développement					
Autres	5 600,00				5 600,00
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>5 600,00</b>				<b>5 600,00</b>
<b>CORPORELLES</b>					
Terrains	500 000,00				500 000,00
Constructions sur sol propre	3 251 818,96				3 251 818,96
sur sol d'autrui					
instal. agencé aménagement	298 609,59				298 609,59
Instal technique, matériel outillage industriels	3 071 002,67		16 745,00	14 626,25	3 073 121,42
Instal., agencement, aménagement divers	245 614,57		3 939,00		249 553,57
Matériel de transport	44 932,00			25 032,00	19 900,00
Matériel de bureau, mobilier	51 761,61			816,00	50 945,61
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>7 463 739,40</b>		<b>20 684,00</b>	<b>40 474,25</b>	<b>7 443 949,15</b>
<b>FINANCIERES</b>					
Participations évaluées en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières	350,00		650,00	150,00	850,00
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>350,00</b>		<b>650,00</b>	<b>150,00</b>	<b>850,00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>7 469 689,40</b>		<b>21 334,00</b>	<b>40 624,25</b>	<b>7 450 399,15</b>

### Immobilisations corporelles

La nature, la valeur brute, le taux et le mode d'amortissement de la structure et des composants ont été définis comme suit:

NATURE	TAUX	MODE
structure	3.33%	linéaire
agencements intérieurs	6.67%	linéaire
agencements extérieurs	10.00%	linéaire

Les outillages sont amortis sur 3 à 10 ans; pour les robots et les gros matériels, une décomposition en deux composants est réalisée. Ils sont amortis linéairement sur 10 et 7 ans.

## Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2021
		Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	5 600,00			5 600,00
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>5 600,00</b>			<b>5 600,00</b>
<b>CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre	1 475 899,20	121 746,21		1 597 645,41
sur sol d'autrui				
instal. agencement aménagement	142 246,47	10 177,78		152 424,25
Instal technique, matériel outillage industriels	2 730 324,12	66 725,19	12 344,07	2 784 705,24
Autres Instal., agencement, aménagement divers	138 631,52	21 163,47		159 794,99
Matériel de transport	44 932,00		25 032,00	19 900,00
Matériel de bureau, mobilier	28 808,09	7 756,73	816,00	35 748,82
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>4 560 841,40</b>	<b>227 569,38</b>	<b>38 192,07</b>	<b>4 750 218,71</b>
<b>TOTAL</b>	<b>4 566 441,40</b>	<b>227 569,38</b>	<b>38 192,07</b>	<b>4 755 818,71</b>

## Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
<b>TOTAL IMMOB INCORPORELLES</b>							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
<b>TOTAL IMMOB CORPORELLES</b>							
Frais d'acquisition de titres de participation							
<b>TOTAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>							

## Créances et Dettes

		31/12/2021	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	850,00	850,00	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	626 453,59	626 453,59	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	167,36	167,36	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	132 384,54	132 384,54	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	11 531,73	11 531,73	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers			
Charges constatées d'avances	4 470,69	4 470,69		
	<b>TOTAL DES CREANCES</b>	<b>775 857,91</b>	<b>775 857,91</b>	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	742 923,64	742 923,64		
	Personnel et comptes rattachés	46 941,66	46 941,66		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	59 487,83	59 487,83		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	13 788,61	13 788,61		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 953,40	2 953,40		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	953 631,60	953 631,60		
Autres dettes					
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
	<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>1 819 726,74</b>	<b>1 819 726,74</b>		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		22 272,54			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

## Charges à payer (avec détail)

	31/12/2021	31/12/2020	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers	4 447	5 253	(806)	-15,35
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 015	10 535	12 480	118,4
Dettes fiscales et sociales	63 661	89 043	(25 381)	-28,50
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
<b>TOTAL</b>	<b>91 123</b>	<b>104 831</b>	<b>(13 708)</b>	<b>-13,08</b>

**Produits à recevoir (avec détail)**

	31/12/2021	31/12/2020	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	184		184	
Autres créances	11 532	59 489	(47 957)	-80,62
<b>TOTAL</b>	<b>11 715</b>	<b>59 489</b>	<b>(47 773)</b>	<b>-80,31</b>



**ATTESTATION DE CONFORMITÉ DES**  
**DOCUMENTS COMPTABLES**

La société ou la personne morale désignée ci-après :

Dénomination : ANGEL

Siège social : Route de la Chapelle – ZAC de Beuzon – 49000 ECOUFLANT

Numéro SIREN : 499 368 553

Représentée :

Par son représentant légal (qualité et identité), la société TUBEX, Présidente, représentée par Monsieur Dominique JOURDAIN,

Certifie que les documents comptables transmis sous forme électronique sont conformes aux comptes approuvés par l'assemblée générale, ou, en cas d'associé unique, par ce dernier.

Déclare donner mandat à

**ORCOM CENTRE**  
**2 Avenue de Paris**  
**45056 ORLÉANS CÉDEX 1**  
**N° SIREN 403 314 438**

Pour effectuer le dépôt des documents mentionnés aux articles L.232-21 et L.232-23 du code de commerce auprès du Greffe du Tribunal de commerce de mon ressort.

Fait à ECOUFLANT

Le 21 juin 2022.

Signature :



**ANGEL**  
**Société par actions simplifiée au capital de 4 000 000 euros**  
**Siège social : Route de la Chapelle**  
**ZAC de Beuzon, 49000 ECOUFLANT**  
**RCS ANGERS 499 368 553**

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE**  
**DU 21 JUIN 2022**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT**  
**DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 487 424,47 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	487 424,47 euros
Absorption des pertes antérieures	130 591,13 euros
	-----
Solde	356 833,34 euros
A la réserve légale	17 841,67 euros
	-----
Solde	338 991,67 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 338 991,67 euros.

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme  
Le Président



**EXEMPLAIRE GREFFE**

**ANGEL**

**Siège social : Route de la Chapelle - ZAC de Beuzon  
49000 ECOUFLANT  
499 368 553 RCS ANGERS**

**Rapport du Commissaire aux Comptes  
sur les comptes annuels  
Exercice clos au 31/12/2021**

## Rapport du commissaire aux comptes

### Sur les comptes annuels

Exercice clos au 31/12/2021

A l'Assemblée Générale de la société ANGEL,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ANGEL, relatifs à l'exercice clos le 31/12/2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

##### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

#### Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir.

Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### Risque identifié

Les dettes et créances d'exploitation, fournisseurs et clients, évoluent notablement en valeur comme en délai, dans ce contexte, nous avons considéré que ces valeurs représentaient un point clef de notre audit

#### Réponse apportée lors de notre audit

Les travaux que nous avons effectués ont principalement consisté en :

- Une validation des passifs fournisseurs au moyen de confirmations par les tiers et de sondages sur les règlements post-clôture,
- Une validation des créances clients au moyen d'une confirmation du principal d'entre eux et d'un recoupement du chiffre d'affaires comptable avec les supports de gestion.

#### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

#### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de la société. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à ORLEANS, le 17 juin 2022  
Le Commissaire aux comptes  
**ARCHE**, représenté par

**Philippe RIMMER**



**Arche**  
Experts-Comptables et  
Commissaires aux Comptes Associés